

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6d. par ANNEE.

"Le trone chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s.-6d.

BUREAU DE REDACTION,
Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 15 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION
Rue Ste. Famille, No. 14

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bouillie.
BRUQUES A FEU marqué "curr."
GENEVIEVRE de "De-Kuyppers"
CHARBON de Smith, double criblé.
C. E. LEVEY et Cie.
Québec, 2 juillet 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

Nouvel Etablissement.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetier.

RUE BUADE, 9 RUE BUADE,
Haute-Ville, Haute-Ville,
QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillois et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Enciers, Pupitre portatif, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES D'ECOLE, Dictionnaires, Atlas, Cahiers.

Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays? ..

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 43 médecins s'accordent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des *Eaux de Plantagenet*, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel,
J. G. Bibaud, H. Mount,
J. E. Coderre, Alex. McCulloch,
J. L. Leprohon, R. L. McDonnell,
L. U. Masson, J. Crawford,
P. E. Picault, F. Badgley,
W. Fraser, A. Hall,
G. W. Campbell, S. C. Sewell,
L. F. Tavernier, P. J. Leduc.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-ville.

MARTYN RAY, Agent,

Québec, 2 juillet, 1849.

Parlers Français en Oser

PAPIER a DESSIN.

ES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS DESSIN Français tels que :

Grand Monde Mécanique,
Grand Aigle, Pelure blanche,
Do do Dioptrique,
Colombier,
Jésus,
Grand Raisin Dioptrique,
Grand Aigle velin,
Do do vergé,
Grand Raisin velin,
Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Bureau du prt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT,
Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville,
QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique.
Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.
JOS. GAUVIN.

Québec, 25 mai 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

Le bureau des gouverneurs du collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada tiendra sa séance semi-annuelle pour l'examen des candidats à la pratique et à l'étude de la médecine, à Montréal, MARDI, le NEUF octobre prochain, à DIX heures A. M.

Les candidats sont requis de déposer leurs certificats chez l'un ou l'autre des secrétaires, au moins dix jours avant l'as-

JOURNAL LITTERAIRE.

Le terne sec.—Suite.

Chaque fois qu'un médicament nouveau était nécessaire, la Quintin grognait, se plaignait, disputait les prix du remède, et se le faisait demander trois fois. Le trésor de Quintin s'épuisait : il était même épuisé.

—Voilà bien longtemps que cela dure, dit-elle un jour au médecin. Vous me traitez... Il faut pourtant que je sorte aujourd'hui!

—Ne vous tourmentez donc pas, toujours ainsi, répondit-il.

Que je ne me tourmente pas, reprit la Quintin avec aigreur... ça vous est facile au lieu de toutes vos tisanes, donnez-moi donc quelque chose qui me rende un peu de force et que je puisse me lever.... Je ne suis pas malade de cœur.

Le docteur leva les yeux au ciel à cette théorie.

—Oui, je veux me lever, continua la Quintin résolument. D'abord j'en ai plus d'argent... et ce ne sera jamais une femme comme moi qui ira à l'hôpital.

—Gardez-vous en bien! dit le docteur. Il tremblait déjà de se voir enlever sa malade.

Mais je vous dis que je n'ai plus sou glapissait la comtesse en secouant sur son lit son mouchoir vide... plus un sou! et il faut que je sorte.

Le médecin réfléchit un instant.—Ecoutez-moi, lui dit-il, restez encore quelques jours au lit...

Quintin soubresauta d'impatience.

Il est impossible que vous vous leviez, et surtout pour sortir de votre chambre. Vous exposeriez votre vie.—Je veux sortir! il faut que je sorte!

—Quatre jours encore, dit le médecin, seulement quatre jours! Donnez-moi quatre jours; si vous n'avez plus d'argent, je me chargerai de payer vos remèdes.

—Vous, dit la Quintin stupéfaite.

Sans doute; vous me rendrez cela plus tard, quand vous voudrez.—Vous!

—Pourquoi pas, moi?—Mais vous n'avez pas seulement de quoi manger.

—Qui dit cela? demanda le docteur en pâissant.—Toute la maison, donc!

Le front du docteur se perla d'une sueur froide:

—Propos de misérables et de menteurs! dit-il après un moment de silence. Voyons, voulez-vous accepter ce que je vous offre? reprit-il avec un sentiment de fierté révoltée. Si je promets, c'est que je puis tenir.

La vieille le regarda avec surprise.—Eh bien, oui, dit-elle enfin, je veux bien prendre vos remèdes. Je vous rendrai cela

comptant bien rendre au premier jour. Elle remercia à peine le jeune docteur. Néanmoins il était évitent que le généreux procéda de celui-ci l'avait quelque peu touchée. Lorsqu'il se retira chez lui, elle tâcha de grimacer un adieu amical.

Le dévouement du médecin lui coûtait cher. La moindre partie distraite de son maigre avoir y faisait une épouvantable trouée, une brèche irréparable. Il avait fait pour sa cliente ce qu'il n'eût jamais songé à faire pour lui-même dans les moments les plus rigoureux. Ce n'était pourtant pas là ce qui l'inquiétait le plus. Il était bien plutôt préoccupé de cette pensée qu'autour de lui on avait pénétré sa pauvreté. On savait donc ce qu'il avait caché avec tant de soin; ses voisins étaient au fait de sa vie tout entière, de sa vie artificielle, vie de luttés, de patience désespérée. On se disait dans la maison que tel jour il s'était couché avec la faim... On le plaignait peut-être! Et pourquoi s'occuper de lui? Les pauvres eux-mêmes sont donc méchants et inexorables comme les autres? Les paroles brutales de la Quintin retentissaient encore dans son cerveau. Il lui semblait les entendre répéter à la fois, en ce moment, dans chaque chambre de la maison. Des regards perçaient ses murs et violaient sa misère. Il marchait à grands pas et s'arrêtait tout à coup, honteux comme s'il était observé, promenant un œil défiant autour de lui. C'était la plus profonde blessure qu'il pût recevoir, de sentir les plaies de son intérieur ainsi exposées brutalement au grand air. Son visage s'empourprait d'une peur fiévreuse; ses artères battaient ses tempes.

Il descendit pour se calmer: il avait besoin de respirer un air plus libre. Arrivé dans la rue, il fit quelques pas au hasard, puis il se dirigea vers le quai.

Le soir était venu. On était aux premiers jours d'octobre. La nuit était belle et fraîche. Le jeune docteur marchait la tête nue. Au loin se déroulait devant lui le vaste panorama des quais et des ponts, panorama circonscrit par les derniers points lumineux reflétés dans l'eau en rayons tremblotants. La grande ville s'étendait des deux côtés, s'agitant encore pour se préparer au repos, perdue dans l'ombre, fondue dans l'immensité sombre.

La pensée du docteur n'était plus resserrée entre les quatre étroites murailles de sa mansarde. Elle subissait par degrés l'influence du spectacle nouveau. Elle s'agrandissait. Il y avait là, derrière toutes ces lumières, au milieu de ces bruits lointains et confus du soir, il y avait tout un monde soumis à cette puissante maîtresse

n'en serait que plus éclatant. Il ne voyait plus dans son indigence que la barrière dont l'aspect ranime le cheval généreux. Cependant les heures avaient passé. Paris dormait déjà. Les dernières boutiques s'étaient éteintes et fermées. Le médecin était arrivé chez lui. Il pressa un ressort des habitants retardataires de la maison, et la porte s'ouvrit. Il montait lentement et à tâtons l'escalier délabré, lorsqu'il sentit devant lui un obstacle... Il se pencha, c'était une femme étendue sur les marches. Le docteur fut traversé d'un soupçon subit.

Il ne se trompait pas: c'était la Quintin. Il s'élança pour chercher de la lumière. Quintin gisait, à peu près privée de sentiment, raidie par le froid. Lorsque la lumière frappa son visage, ses petits yeux gris et ridés clignotèrent comme l'œil d'une chauve-souris exposée subitement au grand jour. Ce qui lui restait de dents s'entrechoquaient. Le docteur l'enleva, la transporta chez lui, au risque des interprétations du voisinage, lui fit prendre un cordial et rapela la chaleur dans ses membres engourdis. La comtesse commença à se ranimer et à donner signe de vie. Mais son regard, qu'elle promenait curieusement autour d'elle, conservait une sorte d'hebétéitude.

—Vous êtes bien mal logé, murmura-t-elle.

Le docteur n'en put rien tirer autre chose. Il eut beau la gronder très-sévèrement d'être sortie malgré sa défense absolue, elle écoutait, comme un enfant, sans répondre. Lorsqu'elle fut en état de gagner son lit, il la soutint jusque chez elle. Avant de sortir de la mansarde du jeune homme, elle retourna la tête avec un dernier regard et répéta: "Vous êtes bien mal logé!"

Il ne rentra chez lui qu'après l'avoir bien installée dans son lit et avoir pris toutes les dispositions nécessaires. Il voulait même passer la nuit près d'elle, mais jamais elle ne voulut y consentir. Il se retira fort inquiet sur les suites de l'imprudence de la vieille fille, avec moins de regret de son ingénieux sacrifice et de tant de soins peut-être inutiles maintenant, que de crainte pour cette vie qui lui était si précieuse.

Mais le lendemain, et je vous assure que sa visite fut matinale, lorsqu'il se présenta chez la Quintin, elle était sur pied, en tenue de ménagère, balayant et mettant en ordre sa demeure. Le médecin fut stupéfait. La secousse de la veille n'avait pas ébranlé la malade. On eût dit qu'elle ne s'en portait que mieux. Elle était toute regaillardie.

—Vous voulez donc vous tuer! dit-il.—Jamais je ne me suis mieux trouvée, répondit-elle au jeune homme avec un agréable accueil.

—Quand vous serez un grand médecin, bien célèbre, bien riche, disait-elle, vous me prendrez pour gouvernante.

Elle voulait aussi qu'il lui permit dès lors, en attendant, de tenir son petit ménage de garçon. Cela ne la gênait en rien : une heure, le matin, pendant qu'il irait à quel qu'un de ces cours qu'il suivait encore. Elle lui devait bien cela. Et puis elle savait faire la cuisine, elle savait raccommo- der. Le docteur repoussait avec frayeur chacune de ces offres. Quel autre que lui eût pu rajuster ses vêtements en lambeaux ! Quel autre eût pu accomplir chaque jour ces miracles de l'aiguille ? Et la cuisine ! Faire la cuisine chez lui ! Dans quoi ? Sur quoi ? Avec quoi ?

Quintin avait beau insister, c'était bien peine perdue. Jamais le jeune docteur ne voulut lui permettre seulement de mettre le pied chez lui. Il couvrait sa pauvreté, n'en laissait approcher personne.

Quelques jours après la catastrophe qui avait failli être si funeste à la Quintin, la portière remit au docteur une lettre.

Il regarda la souscription de cette lettre à deux fois, étonné qu'il était de la recevoir. Nul au monde ne savait son adresse. Il lui restait à peine quelques parents, éloignés de toutes les manières, qui ne pouvaient rien avoir à lui écrire. En outre, il avait suspendu absolument toutes ses relations d'école pour se donner sans partage à ses travaux.

La lettre cependant s'adressait bien à lui était sous enveloppe et assez lourde, évidemment chargée, semblable, du reste à toutes les lettres, et constellée du timbre de Paris. Le port était payé.

Il remonta dans chambre, presque inquiet, craignant que cette lettre si inattendue ne lui apportât quelque souci nouveau. Il s'assit et déchira l'enveloppe ; puis il se leva d'un bond, hagard de surprise...

La lettre renfermait quinze billets de la Banque de France. Ne criez pas au conte de fées : ceci est une histoire ; quinze bons billets, non pas de cinq cents francs, mais, tout ronds, de mille franc, gravé Gall, contresignés par Carat.

Et sur la seconde enveloppe qui les contenait, on avait écrit :

« Ce trésor vous appartient en toute propriété. Servez-vous-en sans scrupule : la main qui vous l'envoie ne fait qu'accomplir une légitime restitution.

« Puissent les dons de la Fortune vous conduire au temple du bonheur ! »

Pas de signature.

—Voilà un rêve étrange ! disait le jeune médecin. Est-ce que je deviens fou ?

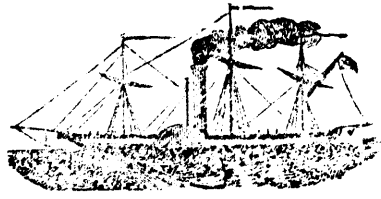
Mais non ; ils étaient bien là, devant lui, sur sa petite table, ces quinze miraculeux chiffons de papier, fiévreux à la main. Il avait beau détourner un moment la tête pour tenter le génie invisible qu'il devinait être prêt de lui, occupé à l'observer d'un œil malicieux ; quand il ramenait son regard sur la petite table noire, ils ne s'étaient point envolés, il les revoyait, disposés dans le même ordre que tout-à-l'heure, immobiles, sans que la moindre langue follette de flamme bleu-de-punch vint les lécher tous d'un seul coup pour ne laisser à la place qu'un peu de cendre impalpable, ainsi que cela se pratique d'ordinaire dans ces cas de sortilège. *A continuer.*

— Nous prions ceux de nos abonnés et les agents à qui nous avons envoyé des comptes de nous en faire tenir le montant aussitôt possible.

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.

Par le Télégraphe.

ARRIVÉE DU STEAMER



Caledonia.

Nouvelles d'Europe

DE 7 JOURS PLUS RÉCENTES.

New-York 12 Octobre.

Rien n'a transpiré par rapport à la résolution qu'a prise la Porte de ne pas livrer les prisonniers hongrois, si ce n'est qu'un officier russe de haut grade s'est rendu à Constantinople pour les réclamer.

Il n'y a aucun doute que les principaux chefs sont encore à Widnin en Vallachie et il est probable qu'aussitôt qu'on aura fourni les moyens de les retirer de la Turquie, il leur sera loisible d'aller où il leur plaira.

Les dernières nouvelles de Vienne vont jusqu'au 22 inclusivement, date à laquelle Comorn ne s'était pas rendu et il paraît qu'il ne s'est rien passé qui soit digne de remarque dans le voisinage de la forteresse. On rapporte cependant que les Hongrois avaient fait une sortie le 13 et avaient remporté un léger avantage sur les Impériaux. On croit que les termes proposés par les députés de la garnison ont été rejetés.

Les troupes autrichiennes sont dans les états du pape.

La France jouit actuellement d'une parfaite tranquillité, et il n'y a aucun signe d'une prochaine agitation : l'opinion publique se prononce de plus en plus contre les révolutions à mesure que l'augmentation du commerce montre les avantages de la paix.

M. Rives qui remplace M. Rush comme ministre des Etats-Unis est arrivé à Paris.

Saint-Louis 11 Oct.

Une rixe a eu lieu entre les équipages Steamers Haidu et Emily durant laquelle le capitaine du premier et plusieurs autres ont été blessés.

Tempérance. — Une élection devait avoir lieu dans le Maryland, et les marchands de spiritueux voulaient saisir cette occasion pour faire rappeler la loi qui leur défend de vendre des spiritueux le dimanche en nommant un candidat suivant leurs intérêts ; mais ils avaient compté sans les disciples du père Mathew. Ceux-ci voulurent faire promettre à leur candidat de prendre l'engagement de la tempérance ; personne ne voulut à l'acception d'un candidat whig qui promit tout. Tout allait bien jusques là, quand on apprit que ce candidat fait non seulement usage de rhum mais qu'il en donne à satiété à tous ceux qui votent pour lui. Aussi les associés de la tempérance se retournèrent contre lui et il perdit son élection.

Une servante, du nom de Mary-Bridget Quinlan accusée d'avoir mis le feu chez sa maîtresse, à Montréal, a été emprisonnée en attendant son procès.

— Un homme du nom de John O'neale, a été trouvé mort près de l'ancienne chambre d'assemblée. Une enquête a eu lieu sur le corps du défunt et le verdict du jury dit qu'il est mort soit d'opoplexie ou des rigueurs de la saison. *— Avenir*

— A une assemblée du conseil de ville, lundi dernier, il a été décidé que des impôts spéciaux, seraient prélevés, pour satisfaire aux demandes des personnes dont

John a fait naufrage dimanche le 7 courant. Le *St John* venait de Galway, Irlande, avec environ 100 passagers ; 21 seulement se sont sauvés. Le lendemain, midi, 25 corps ont été recueillis sur le rivage.

Idem

Le steamer *Falcon*, venant de Chagres, est arrivé à New-York, il a fait le voyage en 5 jours et 18 heures. Il avait à son bord 49 passagers, et \$70,000 en or.

Idem.

Pour l'Ami de la Religion et de la Patrie.

Changements Ecclésiastiques

DANS LE DIOCESE DE QUEBEC.

Octobre, 1849.

M. Forgues, } Séminaire de Québec.
F. Buteau, }
E. Méthote, }
A. Blanche, } Collège de Ste. Anne,
A. Pelletier, }
Les RR. PP. Jésuites, à la Congrégation de N. D. de Québec.

G. L. Derome, aux Grondines,
J. B. Chartré, à St. Pierre les Bequets,
A. Mayrand, à Ste. Ursule,
J. Bailey, au Cap de la Magdelaine,
E. Chabot, à Ste. Gertrude,
N. Kyrouac, à Kingsey,
F. Gariépy, à Ste. Anne de Beauport,
C. Beaumont, à St. Ferréol,
P. Pouliot, à St. Gervais,
L. Roy, à St. Lazare,
F. Moore, à St. Bernard,
B. Côté, à St. François de Beauce,
N. Beaubien, à St. Valier,
N. Bélanger, à St. Arsène,
N. Doucet, à St. André,
N. Gngras, à Percé,
O. Brunet, à Valcartier,
M. Desrochers, à Ste. Croix, (retiré),
L. Tourigny, à Berancourt,
J. Langevin, à Beauport,
G. Drolet, Vicaire à Québec,
E. Bonneau, } St. Roch de Québec,
N. Godbout, }
H. Suzor, aux Trois-Rivières,
J. Maquet, à Nicolet,
P. J. Bédard, à la Pointe Lévi,
N. Pelletier, au Cap Santé,
J. Sasseville, à Halifax,
M. Dowling, à St. Sylvestre,
E. Hallé, à St. Gervais,
A. Ladrrière, à St. Thomas,
L. Marceau, aux Trois-Pistoles,
Z. Gingras, à St. François du Lac,
J. Paradis, à Yamachiche,
F. X. Bégin, à la Malbaie.

• Il existe à Reims un vieillard qui a acquis une fortune considérable en prêtant de l'argent à un taux un peu plus élevé que la loi ne l'autorise. Cet honnête industriel se trouvant impliqué dans une affaire d'usure, qui devait infailliblement le mener en cour d'assises, résolut d'en finir avec la vie. A cet effet, il acheta une corde neuve, la noua fortement au plafond, et se lança dans l'éternité.

Heureusement ou malheureusement, le patient était près de la porte, et comme il gigotait beaucoup pendant sa pendaison, ses pieds frappant sur le bois, éveillèrent l'attention d'un voisin, qui torça l'entrée, et coupa le lien fatal. L'asphyxie n'était pas complète, et le vieillard revint à lui ; mais, apercevant à terre la corde fraîchement coupée.

— Imbécile, dit-il à son voisin, couper une corde neuve ! Ne pouvais-tu pas la dénouer ?

Harpagnon eût-il mieux fait ?

Tenure Seigneuriale.

La grande assemblée depuis longtemps annoncée dans les journaux pour le 9 de ce mois, afin de prendre en considération les moyens d'arriver à l'abolition de la tenure seigneuriale, a eu lieu mardi, dans la maison du parlement. Avant de commencer à procéder, 103 délégués avaient fait enregistrer leur noms sur la liste et plusieurs sont venus ensuite, de sorte que les censitaires des deux districts étaient repre-

reue avec une faveur très apparente, par une salve d'applaudissements à faire éclater les voutes de l'enceinte.

Nous n'avons pas assez d'espace pour publier tout le rapport de cette assemblée, qui nous a été transmis trop tard aujourd'hui. D'ailleurs il ne s'y est passé rien de bien remarquable à part des résolutions et de la nomination d'un comité :

Rapport du comité, nommé à l'assemblée du cinq septembre dernier.

Notre comité a l'honneur de vous faire rapport que l'opinion publique est unanime à demander le redressement des abus du système de la Tenure Seigneuriale. Cependant l'opinion publique est divisée quant aux moyens d'apporter un remède au mal. Votre comité, après avoir consulté plusieurs personnes qui désireraient lui faire connaître leurs opinions sur cet important sujet, croit devoir s'en tenir à vous faire part de plusieurs projets qui sont proposés pour la solution de cette question.

Le premier est celui qui a été suggéré par les 32,000 signatures de la dernière session. Il consiste dans la passation immédiate d'une loi qui aurait pour but de réformer les abus créés par les nouveaux taux des rentes et autres charges imposées par certains seigneurs sur les propriétés tenues en fief et censive, qui sont contraires à la loi et pour permettre la commutation telle que proposée, à l'assemblée de l'Acadie, du 16 août dernier.

Notre comité prend la liberté de vous référer à ces résolutions, qui ont été publiées dans presque tous les journaux du pays.

Notre comité vous fera remarquer qu'après avoir consulté plusieurs amis de la cause sur le plan proposé par ces résolutions, qu'il en est venu à la conclusion de recommander un amendement au projet adopté par une résolution de cette assemblée désirant que les *lods et ventes* ne soient payés que sur la valeur de la propriété du taux de sa valeur actuelle. Mais comme les *lods et ventes* sont un obstacle à l'industrie et au commerce et qu'en conséquence ils pèsent plus sur les acheteurs et sur le commerce que sur les possesseurs actuels qui ne sont pas tenus de les payer et qui ne les payeront jamais ainsi que leurs héritiers, aussi longtemps qu'ils demeureront propriétaires ; votre comité est d'avis que le gouvernement devrait venir en aide aux censitaires par l'établissement d'un fonds qui se retirera. 1o. Des arrérages du quint dû par les seigneurs, et de toutes les propriétés féodales et seigneuriales, que possède le gouvernement. 2o. Du revenu des terres de la couronne, dont le gouvernement n'a pas encore disposé, et cela contrairement aux intérêts et aux progrès de la province.

Second. Ce projet serait la commutation immédiate, par le paiement au seigneur de sa seigneurie, qui serait estimée par des commissaires et basée. 1o. sur les cens et rentes, aux anciens taux, qui n'excéderaient pas deux sous l'arpent. 2o. Sur les loix et ventes en prenant la moyenne des cinq dernières années.

Le capital ainsi formé serait distribué sur toutes les propriétés de la seigneurie, selon l'estimation de la valeur de chaque propriété, d'après le projet déjà adopté pour le soutien des écoles, et payables annuellement et formant une hypothèque privilégiée portant 9 pour cent d'intérêt il doit être de plus compris que les censitaires seraient libres de payer le montant de leurs cotisation quand ils le voudraient.

Troisième. Ce projet consiste dans la passation d'une loi déclaratoire, par laquelle les anciens taux, tels qu'ils existaient avant la conquête ; devraient être rétablis, aux quels taux toutes les concessions des seigneurs ou de leurs prédécesseurs, faits au-dessus de deux sous par arpent devront

des rentes au taux légal et déterminé par les ordonnances.

M. DORION prend la parole pour expliquer un projet, qu'il voulait soumettre à l'assemblée, sur l'abolition de la tenure seigneuriale, mais il était deux heures et quelques délégués désirant s'en retourner à la campagne le même jour, demandèrent la nomination du comité alléguant que le projet pourrait être soumis au comité. Ce qui fut agréé.

Sur motion de M. Dumouchel, secondé par M. Sicotte.

Résolu.— Que cette assemblée procède à la nomination d'un comité qui sera composé de deux membres par chaque comté ; que ce comité soit permanent avec instruction de faire rapport ; que neuf membres du dit comité forment un quorum, et que les personnes suivantes composent le comité.

Membres du comité. Comtés
MM. Pr. Dostaler, Ed. Scanland, Berthier.
I. Hurteau, J. B. Jodoin, Chambly.
Ney. Merizzi, Huntingdon.
A. Dugas, Ls. Archambault, Leinster.
Jules Lamothe, Jn. Chamard, Richelieu.
Laberge, Ls. Boudon, Rouville.
Sicotte, Brodeur, St-Hyacinthe.
Lambert, D. Desaulnier, St-Maurice.
Alfred Turgeon, M. Prévost, Terrebonne.
Dr. Dumouchel, Em. Ferée, 2 Montagnes.
J. B. Lantier, Delesderniers, Vaudreuil.
Mailhot, Malo, Verchères.
Dr. Valois, Armand, Comté de Montréal.
Dwitt, M. P. P. Dr. Davignon, Ville de Riv.
Turcotte, Ville des 3 Rv.
C. M. Lebrun, L. Hainault, Beauharnois.
Dr. Rousseau, J. B. Légendre, Nicolet.
Jos. Duguay, Moysse Fortier, Yamaska.
L. E. Dubord, J. B. Dorion, Champlain.
J. B. Montgenais, L. Lacoste, mem-
bres adjoints.

Sur motion de M. F. A. Bélanger, secondé par J. N. Chassé.

Résolu.— Que cette assemblée invite les censitaires du district de Québec à adopter les procédés de cette assemblée.

Sur motion de M. Louis Bourdon, secondé par M. Joseph Tessier.

Résolu.— Que les membres de cette assemblée s'engagent à user de leur influence dans leurs localités respectives à opposer tout candidat qui ne s'engagera pas à travailler à l'abolition de la tenure seigneuriale d'une manière juste et équitable tant envers le seigneur que le censitaire d'après les lois du pays.

M. Cartier ayant laissé le fauteuil, M. Sicotte y fut unanimement appelé.

M. Dufresne propose, secondé par M. Laberge.

Que des remerciements soient votés à M. le président, M. le vice-président et à MM. les secrétaires ; ce qui fut agréé unanimement.

L'assemblée s'est ensuite ajournée jusqu'à une époque qui sera fixée par le président du comité.

Le comité s'étant immédiatement assemblé, nomma pour président, le Dr. Pierre Davignon, et pour vice-président MM. X. Malhiot et E. Nye, remettant à sa prochaine assemblée la nomination d'un secrétaire. *— (Minerve.)*

AUX CORRESPONDANTS : Un VIVANT est sous considération.

DÉCÈS.

Au Faubourg St. Vallier, Samedi, à 11 heures du soir, Dame veuve Marie Joseph Manubie, épouse de feu Sieur François Bourbeau, ci devant de la Paroisse de Beauport. Ses funérailles auront lieu mardi, à 7 heures du matin, à l'église St. Roch. Le convoi partira de sa demeure, rue St. Gabriel à 6 1/2 heures ; les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAZETTE des MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AGRANDISSEMENT !

Programme pour l'Année 1850.

À ce MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un *Feuilleton Littéraire* sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désirent détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce *Feuilleton Littéraire* sera intitulé : **LECTURES AU SALON**; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les *Lectures au Salon*, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appellerons le *parti du mal*, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine,

"Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: *Lectures au Salon*, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres: Religion, Économie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigramme suivante que nous adoptons:

"Comme les beaux vases de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Québec, Octobre, 1849.

➔ Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le *Feuilleton Littéraire*, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

Sommaire des LECTURES AU SALON.

RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient.

Le culte de Marie.

Les scandales de Paris.

De l'Écriture Sainte.

De l'existence de Dieu.

Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE.

Considérations sur l'état général du protestantisme.

Un Sermon de Diderot.

Des associations religieuses.

L'athéisme allemand et le socialisme français.

L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES.

St. François Xavier,

St. François de Sales,

ETUDES CONTEMPORAINES.

Marie Nicolas Fournier, de la Condamine, évêque de Montpellier.

Hippolyte Violen.

La maison de l'Espion.

Le Cardinal Maury.

Etat religieux du monde,

La logique et les faits sur les maximes gallicanes,

Éloge de Charles Nodier.

De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ETUDES PHILOSOPHIQUES.

De l'impossibilité du hazard dans les choses de ce monde,

Roger Bacon.

LITTÉRATURE.

Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794.

La cloche du marchand.

Un éve de l'impératrice Joséphine.

La cathédrale de Cologne.

Le souterrain de Neaullies.

Esther.

La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique.

Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique.

La leçon d'une sœur.

Les bains de Lavey.

Landais.

Tableaux Bibliques.

L'Espérance.

Une nuit au calvaire.

Le plus malheureux.

Fragment d'un voyage autour du monde.

L'installation d'un curé.

Le départ d'un curé.

Le *Stabat Mater* de Pergolèse.

La conque du trépassé.

Chambord.

Aux Enfants.

La traite des Enfants.—dialogue.

L'Église de la Madeleine.

Le chien invalide.

Une tempête d'eau douce.

La vallée des mots.

Esto.—1793.

Le Fauteuil de Molière à Pézinas.

Richard Cromwell.

Le franc bigre.

Le Piétophobe de la ferté-sous-Jouarre.

La vocation.

Une lecture de Roman.

Un amateur.

Le dernier duc de Normandie.

Gâteau des Rois.

Terre! Terre!

St. Patrice et l'Irlande.

L'arc en-ciel.

ETUDES HISTORIQUES.

Les Steppes de Hongrie,

Études physiologiques sur la France,

Esquisses dramatiques sur la révolution française,

Jean Chouan,

Du clergé espagnol,

Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie,

Les œuvres dramatiques du cardinal de Retz,

Journaux des 2 et 3 Sept. 1792,

La Russie et la Serbie,

Historiens modernes de la France,

Un épisode des massacres de Sept. 1792,

La Russie et le Danemark,

La Santa-Casa,

Le bois des lauriers,

La colline des Autici,

Notice sur l'Église St. Louis des Invalides,

La nuit du 15 Sept 1843 à Attières,

Les Basiliques de Rome,

De l'Orient et des ordres de Chevalier, Strasbourg,

Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France.

Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles,

Souvenirs de la Trappe.—Les trappistes,

De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Psammithichus, jusqu'à la conquête d'Alexandre,

ETUDES ARTISTIQUES.

De l'état actuel et des destinées de l'art en

REBELLION!

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable.

Elle est bien appropriée à beaucoup d'entre les maladies des organes urinaires, aux affections de la peau, à la constipation provenant de dérangements soit gastriques ou hépatique, aux affections scrofuleuses, et à quelques formes de l'hydropié.

Comme moyen d'apaiser la soif intense qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette maladie, lorsqu'on l'ajoute à quelque autre traitement, elle doit former un médicament des plus précieux,

GEORGE D. GIBB.

Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande.

Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital. S'adresser au Dépot, No 1, Rue des Jardins. Haute-Ville.

J. HAYTER.

Seul-Agent.

Québec, 9 Juillet 1849.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC, Pour l'Année 1850.

Le SOUSSIGNÉ, informé M. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. Narsson. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

On pourra se le procurer à Montréal, chez E. R. Fabre & Cie, 3, Rue St. Vincent.

Il sera mis en vente vers le 15 du courant.—Avis en sera donné.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse) 21s.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 3 octobre, 1849.

Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie,

Entretiens familiers sur les Sciences,

La cathédrale de Strasbourg,

CRITIQUES LITTÉRAIRES.

Des romanciers modernes,

De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit.

ETUDES LITTÉRAIRES.

Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs,

George Sand,

Victor Hugo,

M. Honoré de Balzac,

MM. Alphonse Karr et Jules Janin,

Sainte Beuve,

Charles Nodier,

ETUDES MORALES.

Le philanthrope,

L'homme pirogue,

MELANGES HISTORIQUE.

De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge,

Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel,

Monsieur Vincent,

L'Exilé,

Marius chez les Druides,

Des Maronites et des principales populations du Liban,

CRITIQUES RELIGIEUSES.

L'Université jugée par elle-même,

Le monopole destructeur de la religion et des lois,

De la situation religieuse.

Oswego, 5 Oct.

Une vente de 5,500 minots blé canadien a eu lieu pour 5s. Un jour plus tard, il a été vendu près de 2,000 minots 5s 2d.

Chicago, 3 Oct.

Les ventes sur ce marché sont peu importantes. Un lot de blé d'automne a été vendu pour 84 cents.

Toledo, 2 oct.

Le blé se vend 93c. Les autres prix ne sont d'aucune importance.

Boffolo, 8 oct.

Les demandes sur la fleur sont limitées; une vente de 2,000 quarts a eu lieu pour \$4,62c.

Les grains sont peu en demande. Un lot de blé de Chicago s'est vendu 66c. blé Ohio il est offert 95c. avoine 31½ cents par minot.

La fleur se vendait sur les Marchés de New-York, Samedi, de \$4,87c. à \$5 par quart.

Marchés à bois.

Québec, oct.

D'après le circulaire de MM. Bell et Forsyth, le pin blanc vaut de 7 à 8 sous par pieds; pin rouge 16 sous chêne 28 à 30 sous; orme 17 à 20 sous; douves par mille, £45 à £47 10s. ditto, mercant, £12 10s. Madriers de pin £8 à £8 10s. ditto d'épinette depuis £4 à £5 10s.

Marchés de Liverpool.

Les ventes sur la fleur sont peu importantes; on croit que les prix vont encore baisser.

Le marché à coton décline et les transactions sont très limitées.

Ventes par Encan.

Par Encan sera vendu AUJOURD'HUI 15 courant, chez MM. Levey et Cie.:—100 Chardons de Charbon, en lot.

A. J. MANHAM.

Québec, 15 Octobre 1849.

Par Encan, sera vendu AUJOURD'HUI, 15 courant, chez le soussigné à 2 heures, sans réserve:—Un grand assortiment de Pelletterie, &c.

P. GINGRAS.

Québec, 15 Oct. 1849.

Par Encan, sera vendu, MERCREDI, 12 courant, chez le soussigné, à 2 heures:—Vins, Thé, Sucre, Chandelles, vaisselle, &c.

W. D. DUPONT.

Québec, 15 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu MERCREDI, 17 courant, chez MM. Beswick, Mitchell & Co.:—Un assortiment considérable de toile d'Irlande, draps de Cobourg, &c.

W. B. MEYER.

Québec, 15 Octobre, 1849.

Par Encan sera vendu, MARDI, 16 Octobre, chez W. Price, à 11 heures:—La coque de la barque *Sir Charles Napier*, et les agrès.

THOS. HAMILTON.

Québec, 15 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu MERCREDI, 17 courant, sur le quai de Levey, à 11 heures:—Une cargaison de Charbon, en lot.

W. B. MEYER.

Québec, 15 Octobre, 1849.

Par Encan sera vendu, LUNDI, le 15 courant, chez le Soussigné, à 2 heures:—Un assortiment général de Pelletterie.

G. & H. GIBSONE.

Québec, 12 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu, LUNDI, le 15 courant, à la Bourse, à une heure:—Une grande quantité de bois.

THOS. HAMILTON.

Québec, 12 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu, LUNDI, 15 courant, à UNE heure, au magasin de S. Levy, Rue St. Jean:—Tout son fond de faïence, verrerie, &c.

W. B. MEYER.

Québec, 10 Oct. 1849.

Par Encan sera vendu, chez le Soussigné, MARDI, le 16 Octobre, à 7 heures du soir:—Une riche collection de livres,

EGOLE DU MONT-PLAISANT,
FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par
J. G. SMITH,
Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de
l'Eglise - Québec, 7 mai 1849.

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE
des eaux des sources de
Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. CH. LA ROCQUE m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants :

Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains	
Grains.	
Chlorure de soude	81,66200
Chlorure de potasse	72808
Chlorure de chaux	95480
Chlorure de magnésie	1,71654
Bromure de magnésie	05633
Iodure de magnésie	03689
Carbonate de chaux	6,23301
Carbonate de magnésie	6,23301
Carbonate de fer	06748
Silice	49000
Total des ingrédients solides	92,17607
Eau	6,90782323
	7000,00000,

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377
Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUNT,
Chimiste de la Commission Géologique.
Bureau de l'Insp. Génl.,
Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION,
Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi.
Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même,

CHOLERA.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

**CERTIFICATS
DES MÉDECINS DE MONTRÉAL.**

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement décalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D.
Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D.
Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentent l'appétit et agissent doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT,

Montréal, 29 avril 1849

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciaticque.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

Agréer Monsieur,
J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc. Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOLFRED NELSON, M. D.

Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adopter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consommation.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) **S. C. SEWELL, M. D.**

Professeur de matière médicale au Collège McGill.

MONSIEUR,

Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Votre, etc.,
J. G. BIBAUD, M. D.

Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal.
31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les écrouelles, etc., etc.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la dyarrhée et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

E. H. TRUDEL, M. D.

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande; que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc.

J. EMERY CODERRE.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt etc., je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celle de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public.

J. S. CRAWFORD, M. D.

Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill.

Montréal, 13 avril 1849.

Montréal, le 14 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidité dans ces organes. Dans quelques uns des formes les plus communes de maladie circulaires, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif.

GEO. W. CAMPBELL, M. D.

Professeur de chirurgie au collège McGill.
Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Montréal 23 avril 1849.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétés médicinales.

B. L. MACDONALD, M. D.

professeur de médecine au Collège McGill.

Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur—L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs. dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de la peau et dans des formes spéciales de scrofules ou écrouelles.

J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune déduction quant aux résultats de mon peu d'expérience sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau.

Je suis votre etc.

FRANCIS BADGLY, M. D.
Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général.

AUTRES CERTIFICATS.

Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir bu pendant trois mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guéri. C'est pourquoi je recommande à tous ceux atteints de maladie semblable de boire de ces eaux fameuses.

DAME JULIE GELINEAU.

Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai en vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

DANIEL ALLEGAY.

Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAFLAMME.

Montréal, 15 août 1848.

Guérison Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des sources minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien.

H. LAURIN.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRocque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte mieux.

PAUL SABOURIN.

Plantagenet 8 août 1848.

Dundee, 1 août 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'at-

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré.

H. J. HARKIN.

Montréal, 9 septembre 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, le tout accompagné d'une forte dysenterie. J'ai fait demander et ai pris de l'eau des sources de Plantagenet, actuellement sous la direction de M. Charles LaRocque, Senior, et je ne me suis servi, dans le dit cas, que d'après une pinte, et je certifie par la présente, qu'avec la grâce de Dieu, j'ai recouvré la santé, et cela, après avoir fait usage de l'eau susdite. Donnés sous mon seing, à Plantagenet 7 août 1848.

W. KEARNES, J. P.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, pendant quelque temps je me trouve complètement guéri.

JEAN-BAPTISTE LÉCUYER, Cult.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois; que j'ai été dans une faiblesse continue à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu des Eaux de Plantagenet dont M. Chs. LaRocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

MARGUERITE PILON.

Plantagenet, 11 août 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures à toutes autres de cette espèce.

JOHN McDONALD.

GUERISON EXTRAORDINAIRE.

Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra je suis resté infirme de mes jambes et même sourd. Je l'ai été jusqu'à ce que j'eusse pris des eaux des sources de Plantagenet. J'avais pris des remèdes au montant de £300 au moins, mais en vain quand j'entendis parler des sources de Plantagenet. Je me fis transporter chez un de mes amis, auprès des sources et j'y demeurai pendant dix semaines. Durant ce temps-là, je me suis lavé avec cette eau et j'en ai bu régulièrement. Lorsque je quittai les sources, j'étais parfaitement guéri et j'entendais bien et je suis encore en bonne santé.

P. S. T. CONKY, J. P.

Brook, 1er novembre, 1448.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle dans tous mes membres, dans tout mon corps, et un retranchement d'eau tous les mois. Depuis 5 mois que j'ai bu de l'eau de Plantagenet je suis parfaitement guéri.

S. S. BELLENGER,

Montréal, 15 Avril 1848.

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

LOUIS PLAMONDON,

Montréal.

Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille et le voisinage, pendant nombre d'années, comme un breuvage guérissant de tous maux. Je les ai trouvées plus fortes et plus bénéficiaires que toutes les autres eaux minérales connues dans l'Ottawa, bien que je me sois servi de toutes, je pense. On a fait usage de ces eaux pour rhumatisme, hydropisie, diabète, dyspepsie et plusieurs autres maladies et on en a reçu l'effet le plus salutaire. Je les crois d'une valeur inestimable.

WM. DOYLE, J. P.

Petite Nation, 23 septembre 1848.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet.
Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifie que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier situé près de ces sources précieuses, je fus attaqué de la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes.

Nous bûmes des Eaux de Plantagenet et nous fûmes parfaitement guéris; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément de la maladie régnante. Bien plus nous en emportâmes plusieurs quarts avec nous à Québec en cas de rechute.

Je suis, M. etc., etc.

J. S. CAMERON.

St. Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit J. S. Cameron, écr. fut reçu de A. Dorval, écr. de Québec, en visite à Montréal:

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, écr. relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme remède efficace pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances. Je certifie de plus qu'en 1832 j'ai été témoin du fait y mentionné. Je prends donc la liberté d'y souscrire mon nom et de recommander ces eaux.

A. DORVAL.

Conseiller de ville, Québec.

Montréal, 1 Mars 1849.

Témoignage en faveur des Eaux de Plantage-

A vendre par les Soussignés:

CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise, Peinture blanche, Nos. 1, X, XX, XXX. Colle, Vitres, Cloux à planches.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey.

Québec, 4 mai, 1849.

A Vendre par les Soussignés.

SUCRE Raffiné. Indigo, Thé, Twankay et Jeune Hyson, Vins de Porto, en futailles et en bouteilles, Bouteilles à vin et Pipes T. D. Ancres, Chaînes, Grellins, Chevilles, Barres de fer, Cuivre, Verroux, de métal jaune et de composition.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai de Levey.

Québec, 4 mai, 1849.

A VENDRE ex "LADY ELGIN," de Liverpool.

ETOUPE anglaise, Vaiselle du Canada, Ferblanc, I. C. Se'l de Liverpool, en sac et en pain, Ancres de 25 à 30 quintaux, Chaînes, Cables de 1 pouce à 11;

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey.

Québec, 23 mai 1839.

A VENDRE.—A FLOT.

CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux-à-vapeur, Coke de fonderie.

CHS. E. LEVEY, & Cie.

Quai Levey,

Québec, 21 mai 1849.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés:

GENIEVRE de Kuyper. Thé Twankay.

CHS. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,

Québec, 21 mai 1849.

A vendre par les soussignés.

SEL de Liverpool, en sacs et en pains, Vaiselle du Canada, Ferblanc I. C. Etoupe anglaise,

CHS. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,

Québec, 21 mai 1849.

SEL.

Venant d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés:—

300 TONNES de Sel de Liverpool et pain, 4000 sacs de 3 boisseaux chaque,

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,

Québec, 23 mai 1849.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI